

divine), selon ce qui a été dit <sup>107</sup>.

On peut enfin comprendre aussi que les « signes du Livre » doué de Sagesse sont les versets de la présente sourate elle-même <sup>108</sup>.

الآيات المذكورة في السورة ﴿آيَاتُ الْكِتَابِ﴾

ذِي الْحِكْمَةِ

### Sourate XI : Houd [Hûd]

Texte :

﴿ 1. ALIF-LÂM-RÂ' . Un livre dont les versets furent fixés puis détaillés, de la part d'un Sage, d'un Informé. ﴾

﴿الرَّكَنُ أَحْكَمُ آيَاتِهِ ثُمَّ فَصَّلَتْ مِنْ لَدُنْ حَكِيمٍ خَيْرٍ﴾

Commentaire :

On a traité précédemment des Lettres *Alif*, *Lâm* et *Râ'*, ainsi que de la notion de "Livre" (*Kitâb*).

Par les « versets fixés » <sup>109</sup>, il faut comprendre les essences et les réalités dudit Livre dans le Plan universel (*al-'Âlam al-kullî*) qui furent établies immuablement dans leur état, soustraites à tout changement, altération et corruption, préservées contre toute déficience et tout vice.

مر ذكره

﴿أَحْكَمَتْ آيَاتُهُ﴾ أي أعيانه و حقائقه في العالم

الكلبي بأن أثبتت دائمة على حالها لا تتبدل و لا

تتغير و لا تفسد محفوظة عن كل نقص و آفة

108. L'*Alif* désignerait ainsi l'Ipséité-Unité, le *Lâm* l'attribut de l'Unicité dans l'intériorité du *Jabarût* et le *Râ'* ce même attribut dans l'extériorité du *Rahamût*.

109. Le mot *âyât* signifie beaucoup de choses à la fois "sigles",

"signes", "miracles" et "versets" d'un livre révélé.

110. Il s'agit des versets *muhkamât* dont il a déjà été parlé dans le commentaire de la sourate III : « La Famille d'Amram ».

﴿ ثُمَّ فَصَّلَتْ ﴾ في العالم الجزئي و جعلت مبينة  
في الظاهر معينة بقدر معلوم  
﴿ مِنْ لَدُنْ حَكِيمٍ ﴾ أي أحكامها و تفصيلها من  
لدى حكيم بناها على علم و حكمة لا يمكن  
أحسن منها و أشد أحكاما  
﴿ خَيْرٍ ﴾ بتفاصيلها على ما ينبغي في النظام  
الحكمي في تقديرها و توقيتها و ترتيبها

Ces réalités transcendantes furent « ensuite détaillées » au plan individuel (*al-‘âlam al-juz’î*) et placées comme évidentes au monde extérieur, déterminées selon une mesure précise.

Elles proviennent « de la part d’un Sage », ce qui veut dire que leurs fermes statuts (*ahkâm*), aussi bien que leurs détails d’application (*tafsîl*) émanent d’un Sage (*Hakîm*) qui les a instituées selon une science et une sagesse dont la beauté et la rigueur sont inséparables.

Ce Sage est qualifié aussi d’Informé (*Khabîr*), ce qu’il faut entendre à l’égard de leurs détails, selon ce qui est exigé par l’ordre harmonieux des choses sous le rapport de la mesure, du temps et de la graduation.

## Sourate XII : Joseph [Yûsuf]

Texte :

﴿ الرِّتْلَاءِ آيَاتُ الْكِتَابِ الْمُبِينِ ﴾ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ  
قُرْءَانًا عَرَبِيًّا لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢﴾

« 1. ALIF-LÂM-RÂ’. Celles-là sont les Signes du Livre Explicite. 2. En vérité, Nous l’avons fait descendre, en tant que Coran arabe. Peut-être comprendriez-vous ? »

Commentaire :

﴿ الرِّتْلَاءِ آيَاتُ الْكِتَابِ الْمُبِينِ ﴾ مر ذكره

« *Alif-Lâm-Râ’*. Ce sont les Signes du Livre Explicite ». L’interprétation en a été donnée précédemment. (Le commentaire commence effectivement seulement au verset 4, et sans avoir rapport avec la symbolique des monogrammes.)